

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le **- 7 FEV. 2022**

ID : 029-212902936-20220201-DEL01022203-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC

Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 1<sup>er</sup> février 2022

01/02/2022-03

<u>Objet :</u>	Nombre de conseillers en exercice	29
TRAVAUX D'AMENAGEMENT AUX ABORDS DE LA MAISON DU LITTORAL – PARTICIPATION FINANCIERE	Nombre de présents	21
	Nombre de votants	25

Par suite d'une convocation en date du 25 janvier 2022, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au STERENN le 1<sup>er</sup> février 2022 à 19 h 00, en séance publique sous la présidence de Monsieur BELLEC Olivier

### Etaient présents

BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia – SELLIN Yannick - VOISIN Valérie – TANGUY Michel - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – DADEN Paul - BRAESCU ANDRIEU Morgane – DERVOUOT Dominique - GEORGES Valérie – DENIEL Baptiste - ROBIN Yves – SUARD Delphine - MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE DUC Didier – LE FLOC'H Véronique – JESTIN Caroline – DAGORN Nicolas – PAUCHET Gérard

### Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LE GOC LE SAGER Fabienne à TANGUY Michel  
KRAUS Jean-Paul à LE DUC Didier  
BOSSER GODREAU Véronique à GEORGES Valérie  
GALBRUN Karine à DOUX BETHUIS Sonia

### Absent(e)

SPAROSVICH GRANDIL Gwenaëlle  
BORDENAVE Bruno  
JOULAIN Anita  
JOUSSET Nicolas

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

### Secrétaire de séance

BRAESCU ANDRIEU Morgane

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le - 7 FEV. 2022

ID : 029-212902936-20220201-DEL01022203-DE

Monsieur CARDUNER, Adjoint au Maire, indique que le Conservatoire du Littoral a déposé une demande de permis d'aménager afin d'améliorer l'accueil du public sur le domaine des dunes et étangs de Kerouiny. Une consultation du public a lieu en mairie du 23 décembre 2021 au 7 janvier 2022. Ce projet va ainsi valoriser l'action menée en commun avec le Conservatoire sur la protection du site naturel. Les travaux devraient débuter au cours du premier trimestre 2022 et devraient s'achever avant l'été.

Le montant prévisionnel total des travaux est estimé à 272 994,60 € TTC. Il comprend :

- le terrassement,
- la gestion des eaux pluviales,
- la voirie et les cheminements,
- la maçonnerie,
- les ouvrages d'art (belvédère sur le blockhaus),
- les mobiliers divers,

Le Conservatoire du Littoral sollicite une participation financière de la commune en sa qualité de gestionnaire du site et animatrice du territoire pour la valorisation de ses espaces littoraux.

Le montant sollicité représente 10 % du programme des travaux, soit un montant de 27 299,60 € TTC.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 24 janvier 2022 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la participation financière de la commune pour un montant de 27 299,60 € TTC dans le cadre du réaménagement paysager des abords de la maison du littoral et autorise le Maire à signer tout document en rapport avec cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 2 février 2022

LE MAIRE

Olivier BELLEC

